

Par décret du 14 juin 1855, l'Empereur Napoléon III nomme maire de la commune M. Julien LEFAVRAIS et adjoints M. Alcime BOISNET et M. Georges CHEDEVILLE. Ces trois magistrats ont, à la suite et le 1^{er} juillet 1855, prêté serment, obéissance à la Constitution et fidélité à l'Empereur. Etaient conseillers par ailleurs Messieurs THIERRY, BUREL, ROUSSEL, BIDARD de la Mare, LAUNAY, DESLANDES, THOMAS, JOUIN, BREILLOT, GALICHER, BOUVET-REINIERE, GRIPON, DELOZIERE, BIDARD de la Huberdière, BEAUCHEF et GUIMOND.

La Sous-Préfecture de Domfront se montre très pointilleuse dans sa gestion : elle réclame à la commune une somme de huit francs quarante-quatre centimes, en règlement d'un sabre qui a été confié à la garde nationale et perdu.

Réunion extraordinaire en conséquence le 17 juin 1855, le Conseil, à l'unanimité, en l'absence de ressources, refuse de prendre cette dépense en charge, d'autant que le sabre confié à la commune il y a vingt ans, n'a plus cette valeur.

Une taxe sur les chiens est décidée le 19 Août 1855 : deux francs pour les chiens d'agrément et de chasse, un franc pour les chiens de garde et d'aveugle. Cette taxe sera utilisée pour organiser le secours aux indigents et sera complétée par le prix des permis de chasse. Le 6 février 1856, le Conseil exprime le vœu d'utiliser la maison appelée « maison des pauvres » pour accueillir des sœurs de la charité chargées d'apporter des soins aux malades et surtout aux indigents. Cette maison avait été léguée aux pauvres en 1854 par Monsieur Alfred JAMAULT.

Mr LEFAVRAIS, maire, et son Conseil se montrent donc particulièrement vigilants dans la gestion de la commune perpétuellement confrontée à des dépenses relatives à ses chemins, à l'église et aux écoles, avec une fréquentation de 140 filles et de 234 garçons ; La population de Lonlay

dans ces années est de 3 566 habitants dont 544 dans le bourg.

L'école des filles est par ailleurs dans un état lamentable : les enfants ont les pieds dans la boue les jours de pluie et les salles sont beaucoup trop petites. Le Conseil admet donc le projet de la détruire et de la reconstruire notamment avec l'opportunité d'un don fait par le curé DEGRENNÉ et concernant une maison et un jardin.

Le 18 mars 1856 le Conseil décide donc la construction d'une nouvelle école des filles, construction confiée à un architecte de Mayenne et qui permettra de donner du travail aux ouvriers de Lonlay inoccupés.

Dans les jours qui suivent, M. LEFAVRAIS, maire et ancien médecin des armées de Napoléon I^{er}, convoque le Conseil Municipal pour témoigner de l'attachement de la commune à l'Empereur, à l'occasion de la naissance d'un prince impérial : « expression d'une grande joie que cette nouvelle heureuse a produit dans tous les cœurs ». En janvier 1858, il s'indignera de l'odieux attentat, commis contre l'Empereur par Orsini « abominable brigand » soutenu par l'Angleterre.

Fin 1856, la commune met en demeure Etienne GIGAN propriétaire du Moulin de la Poste de détruire un bâtiment qu'il a fait construire sur le bief du moulin. Ce bâtiment (sans doute à l'entrée de la rue St Michel) interdit en effet l'accès à la rivière où « de temps immémorial sont baignés les chevaux ».

Le 13 avril 1857, le Conseil refuse la création d'un bureau public de « pesage, mesurage de jaugeage ». Le motif invoqué est la crainte de l'anéantissement des marchés à Lonlay alors que des marchés se tiennent à Ger, St Georges de Rouelley, et St Bômer, et cela sans autorisation. Il demande donc plutôt à l'autorité supérieure de revoir ces marchés illégaux.

Le maire, partisan de ce bureau, représente le projet le 8 mai en

argumentant sur une rentrée financière intéressante pour la commune et également sur la sécurité des transactions. Par 10 voix contre 9, une taxe est tout de même votée : un droit de quelques centimes sur les denrées et liquides à l'initiative du peseur public.

En avril 1857, un tracé de la voie de communication entre Flers et Passais est souhaité par le « grand Etang » (entre Les Vallées, Le Rochellet, et Grille-Souris) : ce tracé paraît moins coûteux et plus central car dirigé vers St Georges de Rouelley que le tracé proposé par les agents voyers, à savoir par la Brousse, La Provostière et L'Ingulière.

Ce tracé sera revu plusieurs fois par le Conseil notamment le 16 juillet 1858 avec des arguments avancés par l'agent voyer de Domfront : tracé par l'Ingulière plus court de 410 mètres pour rejoindre, l'axe Domfront Mortain et pentes ne dépassant pas quatre centimètres et demi par mètre.

Un sieur François LEGUEDE est mis en demeure par le Conseil de remettre en état une fontaine publique utilisée par l'ensemble des habitants du hameau des Vallées.

En 1858, le Conseil prend l'initiative d'agrandir la place des Halles (place Jules Levée) en achetant une maison et un bâtiment situés à l'intersection des rues St Nicolas et Chancerot (à l'origine la rue St Nicolas se prolongeait jusqu'à l'Egrenne).

Le 7 mai, à l'issue de l'examen du budget, le maire propose l'installation d'une pompe à l'école des garçons. Une demande a été présentée dans ce sens par Monsieur PIERRE, instituteur, qui en justifie la nécessité « pour que les enfants puissent se désaltérer l'été ou se laver lorsqu'ils ont omis de le faire chez eux ». Sept suffrages se portent sur le choix d'une pompe en bois, et sept pour une pompe en métal, laquelle sera finalement adoptée, la voix du maire étant prépondérante. Le puits sera creusé à 8 mètres 67.